



Novembre 2018

La Fédération Française des Villes et Conseils de Sages : Pour que la démocratie progresse...

Un Conseil des Sages®, c'est d'abord **une initiative d'un maire, convaincu de l'enjeu d'ouvrir l'action municipale aux citoyens**. Il propose à son conseil municipal de créer ce « comité consultatif », comme le lui permet le code général des collectivités territoriales (CGCT). Le principe : mobiliser l'énergie d'habitants retraités pour conseiller le maire et le conseil municipal, non pas sur sa politique en direction des aînés, mais sur toutes les politiques communales et au bénéfice de toutes les catégories de population. L'avantage : conjuguer temps disponible, compétences, expérience de la vie et envie folle d'être utile. Après un appel à candidatures lancé auprès de sa population (selon des formes qui peuvent varier), le conseil municipal installe cette instance qui trouve alors toute sa légitimité. Avec quelques principes intangibles : une confiance qui doit être totale, sans instrumentalisation par la municipalité ni par des groupes d'opposition ; une organisation laissée souvent à l'appréciation des membres, une autonomie dans l'action, mais avec un lien proche et constant avec le maire et les élus, et en lien à chaque fois avec les services municipaux, sans lien de subordination dans une équilibre et un respect mutuel à trouver ; et des choix de dossiers venant soit des Sages eux-mêmes (auto-saisine) ou confiés par le maire (lettres de mission). Et un mode d'action qui va de la réalisation d'études à la mise en œuvre de projets, toujours dans le respect du rôle décisionnel des élus.

Les premiers Conseils des Sages® ont vu le jour en 1989 dans l'ouest de la France, presque simultanément dans un village de Bretagne, Saint-Coulitz, et à la Roche-sur-Yon, chef-lieu de la Vendée. Ces deux maires visionnaires et militants de la citoyenneté, Jacques Auxiette (il sera président de la Région des Pays de la Loire de 2004 à 2015) et Kofi Yamgnane, vont créer en 1993 la Fédération des Villes et Conseils de Sages (FVCS). Ils seront vite rejoints par la ville de Couëron, près de Nantes, dont le maire Jean-Pierre Fougerat présidera ensuite la fédération pendant plus de 10 ans, jusqu'à son décès début 2015. J'ai depuis sa disparition brutale cet honneur et cette chance de lui succéder (et d'être réélu cette année) à la tête de notre fédération. Dans les années 90, le phénomène des Conseils des Sages® a convaincu de nombreux maires et conseils municipaux de s'engager, à une époque où l'on ne parle pas encore de « démocratie participative » (c'est l'époque où naît et fleurit une citoyenneté « à l'autre bout de l'âge » : les conseils municipaux d'enfants ou de jeunes). La Fédération va ainsi porter et promouvoir ce mouvement, affirmant haut et fort : « *Pas de retraite pour la citoyenneté !* ». Des objectifs : faire

connaître et définir les valeurs communes aux « villes-Sages » (une charte définit les grands principes à respecter lorsque l'on crée un Conseil des Sages®), accompagner par ses conseils et son expérience les villes dans la concrétisation de cette belle aventure citoyenne, et rassembler les intelligences pour explorer ensemble et définir les voies de progrès.

L'action de la FVCS a été fructueuse. Origine oblige, les Conseils des Sages® se sont multipliés dans tout l'ouest et sur l'arc atlantique, mais aussi dans toute la France, où plusieurs centaines de villes sont engagées et construisent une expérience concrète de la participation et de l'action commune entre les citoyens et leurs élus. La fédération poursuit son militantisme actif avec **plus de 60 villes ambassadrices**, qui continuent de labourer et ensemercer le territoire, prenant appui notamment sur notre congrès annuel : à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Rhône-Alpes) en 2015, Amboise (Centre-Val de Loire) en 2016, Montceau-les-Mines (Bourgogne-Franche-Comté) en 2017, et Lormont (Nouvelle Aquitaine) en 2018... afin d'essaimer dans toutes les régions, terres d'exploration et de déploiement pour les Conseils des Sages®.

Des Conseils des Sages, oui, mais pour faire quoi ?

Pour convaincre, rien de tel que les témoignages et les comptes-rendus d'expériences, comme en rendent compte nos congrès annuels, ainsi que les rencontres régionales qui se multiplient depuis quelques années (et que nous développons grâce à notre régionalisation en déploiement depuis 2017). Comme notre nouveau site internet en rend compte en promouvant l'action des villes et des Conseils de Sages adhérents. Et, en intégrant un nouveau temps-fort intitulé « Une Ville, une Action », le congrès national 2018 a permis à une quinzaine de Villes et Conseils des Sages® volontaires de présenter une de leurs actions. Excellentes contributions, bel effort de synthèse et de valorisation : patrimoine, social, numérique, jumelage, événementiel en EHPAD à l'occasion du Tour de France 2018, sécurité routière, bon voisinage, citoyenneté sous toutes ses formes, culture, marché local... Jusqu'au réaménagement de cimetière, l'imagination des Villes et Conseils des sages® est sans frontière !

Ainsi, **les concrétisations des Sages sont dans toute la France à l'image de l'action des villes : dans tous les domaines et auprès de tous les publics.** Avec pour plus-values : faire plus, faire avec, faire mieux... tout en produisant de l'intégration, du lien et de l'utilité sociale, de l'intergénération, de l'interculturalité, de l'ouverture à l'international, et de la confiance restaurée et éprouvée entre le politique et le citoyen. Bien plus, la masse de l'action conjointe des Sages et des élus, dans toute la France, constitue une formidable base de données et une méthodologie (à formaliser ?) pour une force citoyenne conjuguée à l'action municipale. Engagés dans l'action, nos Conseils des Sages® sont porteurs d'une connaissance fine des besoins de la population et des manières souvent simples et pragmatiques d'y répondre. Ainsi, ils portent une vision positive du

pays et de l'action publique, parfois à l'opposé du discours ambiant sur l'impossibilité ou l'impuissance à agir.

Pour demain, les enjeux sont nombreux, et la FVCS va continuer de les porter, de les interroger, avec d'autres réseaux comme celui des villes amies des aînés, celui des conseils de jeunes et d'enfants, ceux qui émergent au niveau des conseils de développement ou des conseils citoyens... **Mais aussi de les partager au-delà de ses frontières** : si la FVCS a décidé cette année de se rebaptiser Fédération « française » des Villes et Conseils des Sages®, c'est bien pour inciter à l'internationalisation de notre mouvement et, ce faisant, de la citoyenneté même ! Ainsi, venu pour témoigner de la coopération de la ville dont je suis le maire, Dompierre-sur-Yon, avec la ville tunisienne d'El Guettar, je me suis aussi fait, tout naturellement, le porte-parole de notre fédération, dans le cadre d'un atelier sur la gouvernance locale ouverte, dont je précise qu'elle est, puissions-nous nous en inspirer, inscrite dans la toute nouvelle constitution tunisienne. Suite à cet atelier, 5 villes tunisiennes m'ont fait savoir leur intérêt pour créer les 1ers conseils des Sages de Tunisie...

Par ailleurs, des contacts prometteurs sont établis avec des villes du Québec !

Essayons de rendre possible le souhaitable. Voilà le mesSage que doivent porter les Conseils des Sages®, et au-delà toutes les formes de démocratie citoyenne : affirmer une confiance dans l'avenir, une vision, une mobilisation pour **consolider, protéger, ici et ailleurs, la belle idée de démocratie !**

Philippe Gaboriau

Maire de Dompierre-sur-Yon (Vendée)

Président de la Fédération Française des Villes et Conseils de Sages®

**Fédération Française des Villes et Conseils des Sages®**
"Partageons nos valeurs, échangeons nos expériences"